

Mensuel – Septembre 2026

Ne paraît pas en août

Exp : Pharel Massengo
Rue de Gosselies, 2
6040 Jumet



P.P.

Belgique-Belgie
Dépôt : 6040 Jumet Gohyssart

N° d'agr  ation : **P505352**



Spites

**le mensuel d'information des communaut  s
chr  tiennes de l'Unit   Pastorale refond  e
Sainte Marie-Madeleine**

48   ann  e

N   8

Septembre 2026

Mensuel (ne para  t pas en ao  t)

Ed. resp. : P. Massengo, rue de Gosselies, 2 - 6040 Jumet

Administration : M.Th Dofny

rue Basile, 16 - 6040 Jumet - 0499/423 904

EDITO

L'ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE NOUS RAPPELLE NOTRE DESTIN DE PLÉNITUDE DE VIE DANS LA COMMUNION AVEC DIEU

Introduction

Avec la solennité de l'Assomption de la Vierge Marie au ciel l'Église nous invite à regarder la synthèse de notre vie chrétienne. En effet dans la glorification de la Mère de Dieu Marie nous contemplons le destin de joie qui attend toutes nos vies, qui rassemblera toutes nos attentes et donnera l'accomplissement à toutes nos fatigues, à notre travail et à notre désir d'une paix qui dure pour toujours.

L'Église nous invite à contempler ce mystère, car il nous montre que Dieu veut sauver l'homme tout entier, c'est-à-dire sauver le corps et l'âme. « Jésus est ressuscité avec son corps qu'il avait pris de Marie ; et il est monté au Père avec son humanité transfigurée. Avec le corps, un corps comme le nôtre, mais transfiguré. L'assomption de Marie, créature humaine, nous donne la confirmation de ce que sera notre glorieuse destinée » (Pape François).

Alors, à la question : « Que donne l'Assomption de Marie à notre chemin, à notre vie ? La première réponse est : « Dans l'Assomption, nous voyons qu'en Dieu il y a place pour l'homme, Dieu lui-même est la maison aux nombreux appartements dont parle Jésus (cf. Jn 14, 2) ; Dieu est la maison de l'homme, en Dieu il y a un espace pour Dieu. Et Marie, en s'unissant, unie à Dieu, ne s'éloigne pas de nous, ne va pas dans une galaxie inconnue, parce que qui va vers Dieu s'approche aux autres, car Dieu est proche de nous tous, et Marie, unie à Dieu, participe à la présence de Dieu, est très proche de nous, de chacun de nous » (Benoît XVI). En Dieu il y a de la place pour l'homme, et Dieu est proche, et Marie, unie à Dieu, est très proche, son cœur aussi large que le cœur de Dieu.

Mais il y a aussi une seconde réponse : non seulement en Dieu il y a de l'espace pour l'homme, mais en l'homme il y a un espace pour Dieu. Cela aussi nous le contemplons en Notre-Dame qui, comme Tabernacle vivant, a apporté la présence de Dieu. « En nous il y a place pour Dieu et cette présence de Dieu en nous, si importante pour éclairer le monde dans sa tristesse, dans ses problèmes, cette présence se réalise dans la foi : dans la foi nous ouvrons les portes de notre être pour que Dieu entre en nous, pour que Dieu soit la force qui donne vie et chemin à notre être » (Id.).

1) Le but de la pèlerine du Ciel

Le Don (Marie) par lequel Dieu nous a donné son Fils ne pouvait se corrompre. Le Temple vivant qui avait accueilli en premier le Corps du Christ ne pouvait devenir poussière. L'Assomption de la Vierge éclaire de façon limpide la phrase qui souvent se répète à partir de Saint-Irénée de Lyon (II^e siècle) : « Dieu s'est fait homme pour que l'homme puisse devenir Dieu ».

Que signifie : « devenir Dieu ? ». Cela veut dire : devenir un vivant dont la vie n'a pas des limites parce qu'elle est pour toujours libérée du péché et de la mort.

Avant de réfléchir sur la scène de l'Evangile de la Messe d'aujourd'hui qui représente la Visitation de Marie à sa cousine Elisabeth dont le fils exulte de joie en percevant la présence du Fils de Dieu dans le ventre maternel, je m'arrête sur l'image (en grec : icône) de la Vierge

Mère tenant dans ses bras le Bambin divin qu'elle soutien et protège. Marie, au nom de toute l'humanité, accueille Dieu d'une façon si tendre et familière qu'elle appuie son visage sur celui de Jésus. Ce Jésus, à la fin de la vie terrestre de sa Mère, fait une chose analogue. Si nous contemplons l'icône de la Dormition (c'est par cette désignation que les églises orientales célèbrent l'Assomption) de Marie, nous voyons que dans ce cas, c'est Lui qui accueille sa Mère : Dieu accueille l'humanité.

La Vierge Marie est morte. Jésus s'approche à son corps revêtu d'une robe noire, noir chrysalide. Son Fils ressuscité qui prend dans ses bras l'âme de sa Mère, représentée comme une enfant qui achève sa naissance dans le Règne du Ciel. Dans certaines icônes, Jésus approche son visage à celui de cette femme-enfant. Contemplons cette assomption dans laquelle le divin accueille l'humain. Et c'est une grande fête. A ce propos, Saint-Anselme d'Aoste affirme que le Rédempteur voulut monter au ciel avant sa mère non seulement pour lui préparer un trône digne d'elle dans son palais royal, mais aussi pour rendre son entrée au ciel plus triomphale et plus glorieuse, en la recevant Lui-même avec tous les anges et les bienheureux du paradis.

La fête de l'Assomption nous rappelle notre destin de vie pleine dans la communion avec Dieu. Marie prise au ciel, dans l'âme et dans le corps est le mystère de notre foi qui nous montre que, nous aussi, comme Marie, sommes destinés à resurgir un jour dans l'âme et dans le corps, et tout notre être, toute notre histoire, nos relations d'amour vécues à travers le cœur et les gestes de notre corps, trouveront leur plénitude et leur accomplissement dans l'Amour de Dieu. Rien de notre histoire ne sera perdu, rien ne sera vécu sans une signification, aucun de tous ces gestes de fidélité, d'amour, d'humilité, de justice faits avec notre âme et notre corps ne seront vains.

2) La Route

La fête de l'Assomption de Marie ne nous parle pas seulement du but mais aussi du chemin à accomplir pour nous, pèlerins, sur l'exemple de la Mère céleste, qui fut une pèlerine du Ciel tous les jours de sa vie sur terre.

Aujourd'hui nous célébrons la fête de l'Assomption de Marie, l'entrée au ciel de celle qui a cru, aux côtés de son fils, en anticipant le destin qui attend chaque homme. Marie nous précède dans l'accueil de cette Parole qui génère le Fils en nous, mais nous précède aussi dans l'espoir de la résurrection, dans l'assomption de toute l'humanité dans la vie de Dieu.

Pour nous faire comprendre ce mystère, la liturgie d'aujourd'hui nous emmène au début de celle histoire, dans laquelle le Ciel est descendu sur la terre et est devenu petit germe de vie dans le ventre d'une simple femme venant d'un petit village. Elle nous propose le passage de l'Evangile qui raconte la visite de la Mère du Messie à Elisabeth. La Mère de Dieu, après avoir reçu par l'Ange l'annonce de sa maternité, se rend promptement et amoureusement chez Elisabeth, personne âgée de sa famille, pour partager sa joie avec quelqu'un qui vivait la même situation. La raison de la fête est donc la joie pour être aimé par un Amour fécond.

Essayons d'imaginer la scène de la rencontre dans la maison de Zacharie. On pourrait dire que les protagonistes sont deux femmes qui se rencontrent, deux femmes enceintes, une âgée, vieille de dizaines de siècles d'attente – le Baptiste représente même plus de 2000 ans d'attente, il représente toute l'humanité qui attend le Sauveur promis depuis la nuit des temps. Une femme, donc, qui porte en elle, l'attente ancienne de l'humanité. L'autre, une jeune femme qui porte en elle l'Attendu de l'humanité, qui porte en elle la nouveauté, la vie

nouvelle. La plus âgée porte le désir la jeune le Désiré. Une porte la faim, l'autre la nourriture. Et il y a la rencontre devient événement.

Je pense qu'il soit juste affirmé que cette rencontre n'arrive pas seulement autant entre Marie et Elisabeth, qu'entre les deux enfants qui sont dans le ventre de leur maman et qui sont dans la joie.

Marie exulte dans le Magnificat, son chant de joie : tous les siècles l'appelleront bienheureuse. Elle sera toujours à côté du Seigneur en corps et âme, parce qu'elle a collaboré avec lui à l'œuvre de la rédemption. Marie est Mère de Dieu parce qu'elle a cru en Sa parole et a accepté Sa proposition. Son bonheur vaut pour chacun de nous qui agit comme elle qu'aujourd'hui nous célébrons, en récupérant le sens profond de la reconnaissance au Seigneur pour Sa Présence, pour Sa visite parmi nous.

3) Visitation de la Mère de la Vie

La visite de Marie à Elisabeth permet la visite de Jésus à Jean le Baptiste.

Ce ne fut donc pas une visite de courtoisie, ni une visite afin de donner une aide humanitaire à une personne âgée. Ce fut un geste d'humble charité. Elle démontra que Dieu est réellement descendu pour visiter et racheter l'humanité entière.

Au début de la narration de la visitation de Marie à Elisabeth, il y a un mot auquel nous ne donnons pas trop d'importance : « empressement » : « Ces jours-là (après l'annonciation) Marie se leva et alla 'avec empressement' vers la région montagnaise, dans une ville de Judée » (Lc 1,39).

Pourquoi, au lieu de pour méditer les paroles de l'Ange Gabriel et 'attendre l'annonce chez elle, la Vierge Mère va « rapidement » chez sa cousine âgée, finalement enceinte ? Parce qu'elle était poussée par la charité du Christ. « Rapidement » ne veut pas dire qu'elle s'est mise à courir sur la route qui va à Ain Karim, le petit village à côté de Jérusalem où Elisabeth habitait. Cela veut dire qu'aucun retard n'existe pas et ne doit pas exister entre la conception de Jésus en elle et la présence de Jésus parmi les hommes.

Nous devons faire la même chose. Si nous devons faire naître Jésus en nous, comme Marie l'a fait, nous devons laisser fleurir l'Esprit en nous, en partant...sans retard : chaque grâce est une mission. Chaque vocation est une mission de porter avec empressement la présence du Christ dans le monde.

Cette vocation est vécue, par les vierges consacrées dans le monde, à partir de leur totale adhésion au Christ et à leur communion avec lui : « Voulez-vous être consacrées au Seigneur Jésus Christ, Fils de Dieu et le reconnaître comme votre époux ? Oui nous le voulons » – Rite de consécration des vierges n.17). Cela implique que la plénitude de la virginité doit être donnée par le sens de la maternité. Elles sont réellement des vierges et épouses lorsqu'elles commencent à se sentir Mères, lorsque leur zèle pour sauver les âmes et les porter à Dieu les poussent à mettre à disposition de l'Eglise et de l'humanité toutes leurs ressources et en consommant leur existence avec empressement. Alors, elles donnent la vie, en servant la Vie (le Christ) comme le suggère la prière du Rite de consécration des Vierges au n. 18 : « Prions Dieu Notre Père, son fils notre Seigneur, afin que l'Esprit diffuse sa grâce en abondance sur celles qu'Il a choisi de consacrer à son service ».

Mgr Francesco Follo, prélat catholique et diplomate italien



CLOCHER SAINT-ROCH - LODELINSART OUEST

Horaire des messes :

* le samedi : messe à 17h30

Pour les baptêmes, les mariages et les funérailles

Contacteur :

Le Secrétariat paroissial de Dampremy
rue Dom Remy, 39

Lundi – mardi – jeudi – samedi : de 8h à 11h

Mercredi : de 14h à 16h

Tél. et fax : 071/31 07 84

NOUVELLES FAMILIALES

Est retourné auprès du Père :

- Claude DESIRANT, époux de Nunziatina BRUNO, rue de l'Etang, 295. Il était âgé de 87 ans.



CLOCHER SAINT-JOSEPH - HOUBOIS

Horaire des messes

Dimanche : 9h30 : messe

Chapelet tous les dimanches à 9h dans l'église, avant la messe.

Pour les baptêmes, les mariages et les funérailles

Téléphoner au Secrétariat de l'Unité Pastorale,

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

+ Jeudi de 13h à 16h

☎ 0472 / 97 87 68.

NOUVELLES FAMILIALES

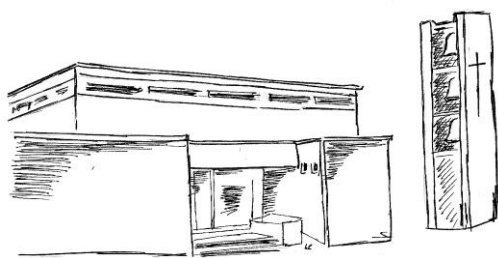
Sont entrés dans la famille chrétienne par le baptême :

- Ezyo VANDREPOTTE, fils de Théo et de Cassandra PIETQUIN, rue de Gohyssart, 35.
- Laurent Laurel EMALÉU, fils de Gervais et de Noellie GAMAMBALA KISELA, rue Dewiest, 61.
- Loïs Maurice EMALÉU, fils de Gervais et de Noellie GAMAMBALA KISELA, rue Dewiest, 61.
- Maël FOURNEAU, fils de Gaëtan et d'Amandine SENTERRE, rue J. Lambillotte, 110.

Se sont unis par les liens du mariage :

Gregory VANGANSBECK et Tiphany ANDRE, rue Puissant, 179.

CLOCHER SAINT-REMY - DAMPREMY



Horaire des messes :

Le dimanche : messe à 11h00

Accueil paroissial

En l'église de Dampremy, rue Dom Remy, 39

Permanences :

Lundi – mardi – jeudi – samedi : 8h à 11h

Mercredi : 14h à 16h

Dimanche : 8h à 13h

Tél. et fax : 071/31 07 84

NOUVELLES FAMILIALES

Sont entrés dans la famille chrétienne par le baptême :

- Martin LEFEVRE, fils de Kevyn et d'Elodie SMAL, Impasse du Ruisseau, 34.
- Léa GOTCHANAKIAN, fille de Franky et de Jessica DARDENNE, rue Puissant, 58.

Sont retournés auprès du Père :

- Davide MATTA, rue de la Grande Armée, 138. Il était âgé de 68 ans.
- Giovanna BOTTEGA, veuve de Nicolas D'ERMOLIO, rue de la Ferme, 4 à Courcelles. Elle était âgée de 88 ans.
- Antonio ARGOLAS, époux d'Annie PIERRE, rue Taille Chawet, 25. Il était âgé de 79 ans.
- Fernando LUCHENA, époux de Josiane SCHACHT, rue P.J. Lecomte, 70. Il était âgé de 80 ans.



CLOCHER SAINT-PIERRE - LA DOCHERIE



Horaire des messes :

* *le dimanche* : messe à 9h30

Pour les baptêmes, les mariages et les funérailles :

Contacter :

*La maison paroissiale, place Astrid, 7
du lundi au vendredi de 9h à 11h30.*

☎ 071/ 32 81 20

Eventuellement, en cas d'absence :

Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

+ *Jeudi de 13h à 16h* - ☎ 0472 / 97 87 68

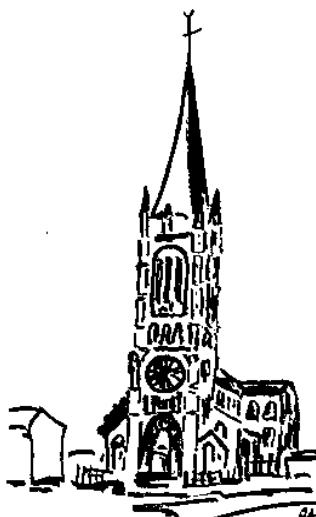
NOUVELLES FAMILIALES

Sont entrés dans la famille chrétienne par le baptême :

- Ivar VANDER ELST, fils de Thomas et de Sara CROCI, rue des Cloutiers, 7 à Roux.
- Saetta PAYEN, fille de Johnny et de Jennifer CLEMENT, route de Mons, 1005 à Bray.

Est retourné auprès du Père :

- Albert MATTHYS, époux d'Anne-Marie MOTTE, rue de Bayemont, 103 à Jumet. Il était âgé de 80 ans.



CLOCHER JUMET-GOHYSSART

Horaire des offices de la semaine

Mercredi 18h00 : messe
 Vendredi **17h à 18h** : adoration
 18h00 : messe

Horaire des messes dominicales

Dimanche 08h30 messe
 11h00 messe solennelle

Accueil paroissial (Tél. et fax : 071/35 77 24)

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 11h30.
 et le samedi de 9h à 12h.

Inscription pour les baptêmes et les mariages :

Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner

Du lundi au vendredi de 9h à 12h + Jeudi de 13h à 16h.

☎ 0472 / 97 87 68

Tous les mercredis : messe à 18h.

Tous les vendredis à 17h : Chapelet et à 17h30 : Adoration au Saint Sacrement, suivis de la messe à 18h, dans la chapelle de semaine.

NOUVELLES FAMILIALES

Sont entrés dans la famille chrétienne par le baptême :

- Lyna MISTOIAN, fille de Otari et de Sherley BAJO, rue de la Madeleine, 1.
- Liam Owen FEUDJIO TABOKOU, fils d'Appolinaire et de Murielle Corine YAO N'GUESSAN, rue de la Station, 62.
- Yuna et Anaya BAYET, filles d'Anthony et de Madison TRINAUX, rue de l'Armistice, 66 à Roux.

Se sont unis par les liens du mariage :

- Marc LOCREL et Aurélie COLLET, rue des Feuwers, 44 à Gosselies.
- Franchesco ERAS LORIZIO et Moulin FALLONE, rue J. Wauters, 284 à Dampremy.

Sont retournés auprès du Père :

- André GILES, veuf de Monique HENRY, rue Courte, 29. Il était âgé de 87 ans.
- Michel ARCQ, époux de Rosette VANRYSEL, rue de la Libération, 9. Il était âgé de 83 ans.
- Domenico DEMO, époux d'Antonietta Marana, rue Masure, 21. Il était âgé de 84 ans.
- Yvan POPPE, époux de Nsenda KAMANGALA, rue de l'Agasse, 26. Il était âgé de 75 ans.
- Monique ADANT, veuve de Pierre ELOY, Chaussée de Châtelet, 54 à Lodelinsart. Elle était âgée de 97 ans.
- Nora AÏSSA, épouse d'Eric VERBURGH, rue de Gohyssart, 13 à Roux. Elle était âgée de 59 ans.
- Jeanine NISOT, rue de la Clinique, 7. Elle était âgée de 86 ans.
- Germaine FRANCOIS, rue Dupret, 49/014 à Marcinelle. Elle était âgée de 78 ans.

« L'intelligence artificielle doit être désarmée » : le pape Léon XIV a présenté « *Magnifica humanitas* », sa première encyclique

L'intelligence artificielle exige aujourd'hui d'être « désarmée », « libérée des logiques qui en font un instrument de domination, d'exclusion ou de mort », a déclaré le Pape ce lundi 25 mai lors de la présentation de sa première lettre encyclique. Dans son discours prononcé en anglais Léon XIV a insisté sur la nécessité dans le contexte actuel « d'éveiller les consciences et d'indiquer la voie à suivre pour l'humanité ».

Prenant la parole au cours de la cérémonie de présentation de sa toute première lettre encyclique *Magnifica humanitas*, qui porte sur la protection de la personne humaine à l'ère de l'intelligence artificielle, le Pape a tenu tout d'abord à remercier « *sincèrement* » tous ceux qui ont organisé la rencontre, ainsi que ceux qui ont partagé leurs compétences et leur expérience « *physiquement ou en ligne* ». « *Quel formidable signe d'espérance que de pouvoir, malgré nos différences, nous écouter les uns les autres* », a-t-il lancé. Cet échange a fait savoir l'évêque de Rome, « *témoigne clairement de la gravité du moment présent, ainsi que de la confiance qu'ensemble, nous pouvons discerner les grandes questions de notre temps et, par conséquent, l'avenir de l'humanité.* »

L'Eglise à l'écoute des préoccupations majeures de son époque

Dans la suite de son propos, le Souverain pontife a souligné qu'aux moments « *clés de l'histoire* », l'Eglise est appelée à déchiffrer les « *choses nouvelles* » à la lumière de « *l'Évangile et de la dignité humaine* ». S'appuyant donc sur l'encyclique *Rerum Novarum*, qui diffusait en son temps « *sa parole évangélique et sociale* » le 266^e Successeur de Pierre a rappelé qu'il y a 135 ans, son prédécesseur Léon XIII, « *constatait la situation des ouvriers, leurs familles déracinées et les nouvelles formes de pauvreté engendrées par la transformation industrielle rapide* ». Il comprenait, a-t-il insisté, que « *l'Eglise ne pouvait rester à l'écart* ». Aujourd'hui, a noté le Pape Léon XIV « *nous sommes confrontés à une transformation d'une ampleur similaire, aux conséquences peut-être encore plus grandes* ». L'intelligence artificielle a fait remarquer le Saint-Père, est déjà « *présente dans de nombreux aspects de notre vie et influence les décisions qui façonnent la coexistence humaine* » mais aussi transforme « *radicalement la manière dont la guerre est menée* ».

Tout comme Léon XIII, l'actuel Pape s'est donc senti investi de la « *mission d'observer cette nouvelle transformation majeure avec les yeux de la foi, avec la lucidité de la raison, avec l'ouverture au mystère et les cris des pauvres et de la Terre qui résonnent dans mon cœur.* » « *Magnifica humanitas est née de cette écoute attentive, à l'image de celle de Léon XIII* », a-t-il encore ajouté.

"Désarmer" l'intelligence artificielle

Le Pape a expliqué dans la foulée avoir écouté des scientifiques et des ingénieurs ; des responsables politiques, des fonctionnaires, des parents et des enseignants, ainsi que d'autres voix, « *très inquiétantes* », concernant des « *systèmes d'armes de plus en plus autonomes, pratiquement hors de portée de tout contrôle humain* ». Mais aussi des « *témoignages très préoccupants d'algorithmes capables de bloquer l'accès aux soins, à l'emploi et à la sécurité sur la base de données entachées de préjugés et d'injustices* » et « *le silence de ceux qui n'ont pas voix au chapitre lorsque des décisions sont prises – des décisions susceptibles d'engendrer de nouvelles formes d'exclusion et de souffrance* ». De cette écoute, a-t-il insisté est née une « *conviction troublante* », exprimée dans *Magnifica humanitas* : « *L'intelligence artificielle doit être désarmée* ». Il est nécessaire « *d'éveiller les consciences et d'indiquer la voie à suivre pour l'humanité* », a affirmé le Souverain pontife.

IA, paix et "désarmement nucléaire"

L'intelligence artificielle exige aujourd'hui d'être « *désarmée* », « *libérée des logiques qui en font un instrument de domination, d'exclusion ou de mort* ». À l'instar de l'énergie nucléaire, elle doit être au « *service de tous et du bien commun* », a-t-il enjoint. Rappelant par ailleurs que les décisions relatives à la technologie ne doivent jamais être « *dissociées de la conscience et de la responsabilité* ». Poursuivant : « *La paix, et non la simple absence de guerre, est la justice en action* ». Mais lorsque la technologie « *affaiblit notre esprit critique, la paix elle-même est menacée* », a-t-il regretté.

Depuis longtemps, l'Église œuvre pour le « *désarmement nucléaire* », car tout « *grand pouvoir technique peut affecter la vie des gens* ». C'est pourquoi il doit donc s'accompagner d'un « *discernement moral approprié et d'un contrôle public* », a recommandé Léon XIV.

« *Le désarmement, cependant, ne suffit pas. Il nous faut construire* », a fait remarquer le Pape. Évoquant ses années missionnaires passées au Pérou, le Souverain pontife a indiqué que « *reconstruire* » ne signifie pas simplement « *remplacer ce qui a été détruit* ». Cela signifie plutôt « *réparer les liens, restaurer la confiance et raviver l'espoir en l'avenir* ». « *Personne ne reconstruit seul* », a-t-il encore déclaré.

"Chaque homme et l'homme dans sa totalité"

Dans *Magnifica humanitas*, Léon XIV rappelle le prophète biblique Néhémie : « *devant les murs en ruine de Jérusalem, il rassemble un peuple découragé pour susciter une renaissance* ». « *L'effort de Néhémie résonne encore aujourd'hui* », a indiqué le Pape. Et c'est la raison pour laquelle, l'intelligence artificielle peut être un « *chantier historique, inscrit dans une perspective de communion, où le progrès technique apprend à servir la vie humaine.* »

Reprenant à son compte les propos de son prédécesseur Paul VI, le Pape a soutenu qu'un véritable développement, concerne toujours « *chaque homme et l'homme dans sa totalité* ». Précisant que « *nul ne doit être laissé à l'écart de la transformation numérique* » et « *personne ne peut être réduit à la productivité, à la performance cognitive ou à de simples données* ». « *L'être humain porte en lui, ou en elle, une liberté, une intériorité et une vocation à l'amour et à la prière qu'aucune machine ne peut remplacer ni entraver.* », a prévenu le Pape. C'est seulement grâce à cette « *vision intégrale* », a-t-il estimé, que l'intelligence artificielle peut être orientée vers le bien commun.

L'appel à la sagesse

En revanche, le Pape a souligné que l'Église souhaite, avec « *humilité et franchise* », participer aux discussions sur l'intelligence artificielle afin d'apporter une « *sagesse humaine dont notre temps a désespérément besoin* ». Puisque, a-t-il affirmé, « *chaque personne est unique et irremplaçable, sujet libre et intelligent doté d'une conscience, capable de chercher Dieu, de servir son prochain et de prendre soin de notre maison commune.* » « *Apprenons à nous écouter les uns les autres, à affronter avec courage les défis actuels et à coopérer à la construction d'une société plus humaine et fraternelle.* », a ensuite exhorté Léon XIV.

Pour conclure son discours, il a également invité à prendre l'engagement de rester « *vigilants* » et, en « *artisans de l'espérance* », de poursuivre « *l'édification du chantier de notre temps* » permettant à la « *civilisation de l'amour de s'épanouir dans l'histoire* ».

Cet article a été originellement publié sur le site de Vatican News sous le titre [***Magnifica humanitas: «L'intelligence artificielle doit être désarmée».***](#)

Dans l'Unité Pastorale (anciennement Doyenné)

Chef-Lieu : Les messes du samedi soir à 17h30 ont repris en l'église Saint Sulpice au Chef-Lieu.

L'église Sacré-Cœur du Try-Charly ne recevra plus de célébrations, jusqu'à nouvel ordre.

Chapelle Saint Antoine à Roux Hubes : depuis le mois d'octobre 2024, les baptêmes dans cette chapelle ont lieu à 17h30 pendant la messe, le 2^{ème} samedi du mois.

3 jeunes de Houbois à Lourdes du 13 au 19 août.

Trois jeunes de notre Unité Pastorale, de la paroisse de Jumet Houbois ont participé au pèlerinage diocésain de Lourdes pour aider les malades, en les conduisant aux célébrations, leur apporter de l'eau, et leur tenir compagnie.

Voici leur témoignage.

Philomène, Joseph et moi-même avons eu la merveilleuse chance d'aller faire un pèlerinage à Lourdes. Nous avons tout d'abord bien été accueillis par tout le monde ainsi que le personnel de l'hôtel. On a pu tisser des liens avec les autres jeunes et les personnes invalides qu'on a dû brancarder. Les activités étaient tout aussi bien nous avons visités énormément de lieux comme la Basilique Sainte Bernadette ou l'église souterraine ainsi que la grotte et la Chapelle Saint Joseph : tout était sublime. L'excursion sur les pas de Bernadette nous a aidé à comprendre son histoire et voir son évolution on a appris beaucoup de choses. Nous avons aussi pu assister à la procession qui était la meilleure partie du séjour. Pour ma part c'était magique. Nous avons pu nous confesser et boire l'eau de la grotte. De plus nous avons visité sous la grotte ce fut une expérience enrichissante.

Gabrielle, Philomène et Marie Joseph

Rentrée catéchisme



Centre paroissial de
Jumet Gohyssart
☎0472/97.87.68
Tous les matins
entre 9h00 et 12h00

Votre enfant est
au minimum
en 2^{ème} primaire...

Il veut découvrir
la vie de Jésus
avec d'autres enfants ?

Vous souhaitez qu'il se
prépare pour

- ✓ le baptême
- ✓ la 1^{ère} communion
- ✓ la confirmation



Envie d'en savoir plus ?

Rejoignez-nous !

*Le mardi
8 septembre 2026
à 18h00*

Séance d'informations

Salle paroissiale de
Jumet Chef-Lieu
Place du Chef-Lieu, 11
6040 JUMET

Participation aux frais : 15€ par an

RENTRÉE PASTORALE 2026-2027

Dimanche 20 septembre 2026 : Rentrée pastorale 2026-2027,

Messe unique à 11h00 à Gohyssart, suivie du repas automnal ou de rentrée à la salle paroissiale de la Maison de Tous.

Prix du repas : **16 euros** pour les adultes et **10 euros** pour les enfants,
boissons non comprises.

Réservation avant le 14 septembre en appelant le **0486 30 93 58** ou en faisant un versement au **BE86 0000 1681 5150** au nom du Cortège Religieux de la Madeleine ; en communication votre nom et prénom + repas du 20 septembre + nombre de personnes si vous êtes plusieurs.

Au menu : Potage du jour
Poulet ou saucisse italienne + crudités
Buffet de desserts

RENCONTRE AVEC QUELQUES JEUNES DE L'UNITÉ PASTORALE

Le dimanche 12 juillet 2026, après les célébrations, quelques jeunes de l'UP se sont retrouvés autour du curé Pharel et du vicaire Gérard pour partager un repas et échanger sur l'avenir de la pastorale des jeunes. C'était la deuxième fois qu'ils se retrouvaient.

Ces jeunes ont promis multiplier ces genres de rencontres, qui seront élargies aux autres jeunes des UP voisines. Un calendrier sera élaboré avec des activités pour l'année pastorale 2026-2027. Nous les félicitons et nous les encourageons, en invitant les autres à les rejoindre. Soutenons-les par tous les moyens, ils sont l'avenir de notre UP et de notre Eglise.



TOUR DE LA MADELEINE : MESSE DES PELERINS

Le Tour de la Madeleine, grande procession religieuse et folklorique de Jumet a eu lieu le dimanche 19 juillet 2026. Comme chaque année, c'est à 4h00 du matin que la messe des pèlerins du tour de la Madeleine célébrée par l'abbé Pharel Massengo et concélébrée par les abbés Gérard et Achille, vicaires de l'unité Pastorale, et l'abbé Alain Goffinet aumônier des forains ; a rassemblé les participants et sympathisants pour implorer la bénédiction de Dieu sur tous les pèlerins et marcheurs en partageant l'eucharistie avant d'entamer la procession. Les membres de l'Etat-major, les Amis de la Madeleine, les jeunes Bourgeois, l'échevin du folklore, les pèlerins, les marcheurs, les membres des différentes sociétés étaient présents pour faire honneur à sainte Marie Madeleine.

A la fin de l'office religieux, les pèlerins sont invités à porter les statues. Nous tenons à remercier ces porteurs courageux, notamment : Ingrid Coen, Philippe Gomez, notre cher président Claude, mamie galette et sa fille, Sacha Faita et Valérie Deffontaine. Ces valeureux marcheurs n'ont pas hésité à mettre sur leurs épaules les statues des saints pour les porter sur 22km, encouragés par ravitaillement pour leur bien-être, pendant les pauses ou les arrêts à quelques endroits du chemin du Tour.

Ce Tour reste un moment de rencontre, des retrouvailles, d'échange ; aussi un de joie de par notre passage à la "terre al danse" où nous sommes soutenus par les applaudissements du public ; mais surtout la joie de passer devant la tribune parcourant les derniers mètres jusqu'à la chapelle.





Véronique Q., paroissienne de Heigne,
présidente de l'association des Anciens mineurs de Jumet

MESSE MILITAIRE DE LA MADELEINE

Dans le programme des festivités de la Madeleine, il y a la messe dite "militaire".

Ce lundi 20 juillet 2026 a eu lieu la messe militaire à l'extérieur de la chapelle. Cette célébration suivie de la vénération de la relique, était rehaussée par la présence de Mgr Guy Harpigny, évêque émérite de Tournai, qui l'a présidée, et concélébrée les abbés Daniel Procureur, doyen de Charleroi, Pharel Massengo, Gérard et Achille de Jumet, Philippe Pardonce de Gerpinnes, Alain Boubag de Châtelet, et Alain Goffinet, aumônier des forains. Comme chaque année, un moment émouvant avec le passage des sociétés pour la vénération de la relique de Sainte Marie Madeleine.





SALLE DE FÊTE LA MAISON DE TOUS

La salle de fête la Maison de Tous est disponible pour le réveillon du nouvel an, du 31 décembre 2026 au 1^{er} janvier 2027. Elle peut contenir 150 personnes. Toute personne intéressée pour la louer peut contacter le 0472 37 396 37



Dans le Doyenné (anciennement Région)

Week end de ressourcement pour les familles



Du vendredi 4 au dimanche 6 septembre 2026

L'Equipe régionale de catéchèse du Doyenné du Pays de Charleroi vous propose un *week end de ressourcement* :

Femmes de l'Ancien Testament

Meneuses, courageuses, prophétesses, ..

Sarah, Déborah, Tamar, Yaël, Ruth, Esther, Léa, Rachel, ...

Partage de la Parole - Activités manuelles

Jeux – Balade – Chants – Prière - ...

Adaptés à chaque groupe d'âge

Ambiance familiale détendue- repas équilibrés et copieux

A La Margelle, rue Hamia à Pesche (Couvin)

Prix : 50€ par adulte 40€ par enfant de 3 à 12 ans – 170€ maximum par famille

Le prix ne doit pas être un obstacle à votre participation. Parlez-en !

Renseignement et inscription : Françoise D'Exelle – dexelle@outlook.com – 0455 13 47 32

Les détails pratiques seront communiqués dès réception de l'inscription.

A l'abbaye de Soleilmont - 150, avenue Gilbert 6220 Fleurus – 071 38 02 09

Le premier samedi du mois à 14h30 : groupe « Lectio »

lecture méditée et partagée de l'Évangile.

Les 2ème et 4ème vendredis du mois à 10h : groupe « Prière des Mères »

Le 4ème jeudi du mois de 9h à 16h : « Un jour pas comme les autres »

S'offrir de temps à autre une journée pour se mettre à l'écoute de Dieu, pour prendre un temps de recul, de prière et de silence.

organisé par des chrétiens de la région.

Inscriptions : Christian Berlingin - 0496 26 13 14 – c.berlingin@gmail.com

Dans le Diocèse

La joie de l'amour : samedi 3 octobre – Abbaye Notre-Dame de Bonne-Espérance

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia* du pape François, nous invitons à vivre une journée dédiée à la joie de l'amour, c'est-à-dire la joie d'être aimée et d'aimer.

Une journée pensée pour tous, de 0 à 99 ans seul, en famille, en couple, entre amis ou en communauté.

Invitation pour tous

9h : accueil

9h45 – 11h15 : ateliers

11h30 -12h30 : célébration festive avec Mgr Rossignol

12h30 – 13h30 : Repas pique-nique ou burger maison

13h45 – 16h : Suite des ateliers

15h30 – 16h30 : Goûter

16h30 : Concert de louange par Rise up

Inscription : familles@evechetournai.be



CLOCHER SAINT-SULPICE - CHEF-LIEU

Horaire des messes :

** le samedi :*

**Reprise des célébrations les samedis à 17h30
(donc plus de célébration à Try-Charly samedi à 17h30)**

Pour les baptêmes et les mariages

Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner

Du lundi au vendredi de 9h à 12h+ Jeudi de 13h à 16h

☎ 0472 / 97 87 68

NOUVELLES FAMILIALES

Est entrée dans la famille chrétienne par le baptême :

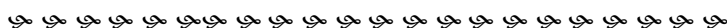
- Giulia GILOTEAU, fille de Selly BOUQUEAU et de Cindy GILOTEAU, Place J. Jaurès, 10.

Se sont unis par les liens du mariage :

- Luciano GRECO et Cassandra MATTIELLO, rue du Pont Rouge, 72 à Ransart.

Sont retournés auprès du Père :

- Joseph RYCKEWAERT, époux de Rachel TERNIER, rue Frison, 81. Il était âgé de 99 ans.
- Serge FEYS, compagnon de Jacqueline VAN BEL, rue du Centre, 19. Il était âgé de 81 ans.
- Liliane DECOLNET, veuve de Gaston HUBAU, rue de l'Ermitage, 24. Elle était âgée de 88 ans.
- NOTO Elisabetta, veuve de Raymond DE PAUW, rue de l'Hôpital, 9 à Marchienne-au-Pont. Elle était âgée de 79 ans.
- André DERUDDER, rue de Gosselies, 56B. Il était âgé de 83 ans.
- Jacques ANDRE, veuf e Pasqualina MEZZANOTTE, rue de la Liberté, 19. Il était âgé de 86 ans.
- Giuseppe RODONDO, époux de Monique RYCKEWAERT, rue Frison, 83. Il était âgé de 72 ans.
- Christian BOREK, époux de Cécile BERTRAND, rue Lagasse, 3. Il était âgé de 60 ans.





CHAPELLE NOTRE-DAME de HEIGNE

Messe dominicale à 11h

~ ~ ~ ~ ~

Plus de Secrétariat au 14, rue Houtart - Jumet Heigne

Pour les baptêmes et les mariages

Téléphoner au Secrétariat de l'Unité Pastorale (0472 / 97 87 68)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h + Jeudi de 13h à 16h

Pour la salle du 14, rue Houtart, contactez :

Clémentine Santarone - 0486.30.93.58

ou Angélique – 0495.25.67.08

~ ~ ~ ~ ~

NOUVELLES FAMILIALES

Sont entrées dans la famille chrétienne par le baptême :

Le 5 juillet :

- Livia DI BLASI, fille de Mathias et de Celia PACE, rue Sart-lez-Moulins, 26.
- Luna Maria LEBRUN, fille de Johnny et de Ludivine GEURS, rue E. Vandervelde, 134 à Lodelinsart.

Se sont unis par les liens du mariage :

Le 11 juillet :

- Félix SILVEIRA et Nicolina LECOCQ, rue Sart-lez-Moulins, 118 à Courcelles.
- Francis CYRON et Marie-France DESMET, rue de Trazegnies, 63 à Monceau-sur-Sambre.

~ ~ ~ ~ ~

CLOCHER SACRE-CŒUR - TRY-CHARLY

Horaire des messes :

Plus de célébration à l'église du Sacré-Cœur.

La messe a lieu le samedi à 17h30 au Chef-Lieu

L'église du Try-Charly reste fermée jusqu'à nouvel ordre.

Pour les baptêmes et les mariages

Téléphoner au Secrétariat de l'Unité Pastorale :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

+ Jeudi : de 13h à 16h

☎ 0472 / 97 87 68



CONSTITUTION SUR LA SAINTE LITURGIE

Selon la Tradition immémoriale, la liturgie trace au peuple chrétien un itinéraire spirituel pour sa sanctification et le salut du monde. Elle est l'âme de la pastorale de l'Église et elle structure son Corps qui naît du sacrifice du Christ en Croix. Le culte eucharistique oriente l'attention, tant du peuple que du ministre, vers le Christ Soleil levant. Le culte eucharistique se prolonge au-delà de la messe dans l'adoration du Saint-Sacrement, rendant profondément active la participation des fidèles laïcs demandée par le Concile. A-t-on compris ainsi la vie liturgique de l'Église ?

I. Développement de la vie liturgique dans le diocèse et la paroisse

En cette section est confirmée et précisée la territorialité hiérarchique traditionnelle de l'Église qui n'a d'ailleurs jamais été remise en cause. Son principe est développé à l'article 41 : « L'évêque doit être considéré comme le grand prêtre de son troupeau ; la vie chrétienne de ses fidèles découle et dépend de lui en quelque manière. C'est pourquoi tous doivent accorder la plus grande estime à la vie liturgique du diocèse autour de l'évêque, surtout dans l'église cathédrale. »

L'article 42 permet de situer le curé par rapport à l'évêque, puisque le texte évoque la nécessité des paroisses : « Comme l'évêque dans son église ne peut présider en personne à tout son troupeau ... il doit nécessairement constituer des assemblées de fidèles parmi lesquelles les plus importantes sont les paroisses organisées localement sous un pasteur qui tient la place de l'évêque ». À une époque où les moyens de transport ont rendu l'évêque plus proche à son troupeau, l'autonomie d'une paroisse vis-à-vis du diocèse ne résulte plus d'une nécessité géographique. Néanmoins, « il faut travailler à ce que le sens de la communauté paroissiale s'épanouisse, surtout dans la célébration communautaire de la messe dominicale. »

II. Développement de la pastorale liturgique

Le Concile, à l'article 43, voit dans la « restauration » liturgique une action particulière de l'Esprit Saint. Fort heureusement, cela ne l'empêche pas de définir à l'article suivant ce que doit être une Commission liturgique nationale. L'article 44 stipule que « elle aura le concours d'hommes experts en sciences liturgiques, en musique sacrée en art, sacré et en pastorale. Cette commission, dans la mesure du possible, sera aidée par un Institut de pastorale liturgique, composé de membres parmi lesquels on admettra, si c'est utile, des laïcs compétents en cette matière. »

N'étant pas moi-même spécialiste en liturgie, j'ai souvent recours à eux, et je m'aperçois qu'ils ne sont pas si nombreux qu'ils le prétendent, en France du moins, et c'est fort dommage pour un pays qu'il faut complètement réévangéliser ! La liturgie joue un rôle capital, surtout quand les fidèles négligent la lecture et écoutent quelquefois distraitement l'homélie. Le Concile était bien conscient de la diminution du nombre de pratiquants, puisque tout en prévoyant une commission nationale, il en demande une dans chaque diocèse, tout en concédant à l'article 45 que plusieurs diocèses puissent réunir leurs forces.

L'article 46 ajoute une commission de musique sacrée et une autre d'art sacré, pouvant elles-aussi être interdiocésaines. Sage mesure, car en demandant une participation plus active des fidèles, le Concile allait servir de prétexte à certains pour faire d'autorité des choses qu'il ne demandait pas : on allait supprimer complètement le latin et donc devoir écrire et composer de nouveaux chants en langues vernaculaires. On a répandu l'idée que célébrer face au peuple rapprochait le célébrant des fidèles et que c'était dans « l'esprit du Concile » (on employait déjà cette expression qui fera fortune, car on l'emploie toujours faute de textes à invoquer).

Donc, la perspective de nouveaux autels à construire se dessinait. Enfin, toujours dans l'esprit de se rapprocher des fidèles, les prêtres dans leur tenue journalière, en dehors de l'église, ne portèrent plus d'habits distinctifs, et dans l'église voulurent donner des signes de sobriété dans « l'esprit du Concile ». Ce qui se traduit par de nouvelles chasubles ou leur suppression, de nouvelles aubes, de nouveaux vases liturgiques, et là on passa des métaux précieux à la terre cuite, interdite depuis 2004.

La demande de création des commissions précitées était donc nécessaire, il n'y a pas de cours d'art sacré dans les séminaires et facultés de théologie. La vocation sacerdotale, comme ses différentes formes d'accomplissement, n'est pas obligatoirement accompagnée de dons dans ce domaine. Je n'ai pas le sentiment, pour la France du moins, que ces commissions aient toujours correctement fonctionné et que pour les édifices, classés ou simplement à l'inventaire des monuments historiques, on ait toujours écouté les architectes spécialistes de ces bâtiments. Depuis 1905 surtout, il existe des règles précises sur ces questions. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire !

Chapitre II : Le mystère de l'Eucharistie

Le banquet pascal, fruit de la Passion du Christ et de sa mort sur la croix

Ce chapitre commence en référant dès l'article 47 la liturgie de la messe à son origine qui est le mystère pascal. Les premiers mots sont importants parce qu'ils résolvent un faux dilemme soulevé à propos de la célébration, en particulier de son orientation : *ad orientem* vs. « face au peuple », problématique esquissée plus haut. Voici ce que dit le texte : « Notre Sauveur, à la dernière Cène, la nuit où il était livré, institua le sacrifice eucharistique de son Corps et de son Sang, pour perpétuer le sacrifice de la croix au long des siècles jusqu'à ce qu'il vienne... ». Ce qui est mis en avant c'est bien le sacrifice, qualifié plus loin de « mémorial (confié à son Église) de sa mort et de sa résurrection : sacrement de l'amour, signe de l'unité, lien de charité, banquet pascal dans lequel le Christ est mangé, l'âme est comblée de grâce, et le gage de la gloire future nous est donné. »

L'idée du banquet fraternel n'est pas exclue, mais elle est secondaire par rapport au sacrifice, puisque qu'elle est fondée sur lui. S'il fallait une preuve supplémentaire, j'ajouterais que seuls les baptisés peuvent participer à l'Eucharistie. En leur appliquant les mérites du sacrifice de la croix, celle-ci fait grandir en eux le nouvel Adam, né au baptême, et augmente la fraternité en Jésus-Christ.

Quant à l'article 48 qui traite de la participation active des fidèles, il est on ne peut plus clair. Après avoir dit que « l'Église se soucie d'obtenir que les fidèles n'assistent pas à ce mystère de la foi comme des spectateurs étrangers et muets, mais que, le comprenant bien dans ses rites et ses prières, ils participent consciemment, pieusement et activement à l'action sacrée ». Un peu plus loin, il est dit que le Concile souhaite « qu'offrant la victime sans tache, non seulement par les mains du prêtre, mais aussi ensemble avec lui, ils apprennent à s'offrir eux-mêmes et, de jour en jour, soient consommés, par la médiation du Christ, dans l'unité avec Dieu et entre eux pour que, finalement, Dieu soit tout en tous. »

La dimension sacrificielle de la messe est donc bien affirmée, alors qu'il n'est écrit nulle part que le prêtre doit faire face aux fidèles quand il se trouve à l'autel. Affirmer que c'était la pratique des premiers chrétiens est difficile et très contestable. Y ajouter la question de l'orientation de certaines églises à Rome relève du casse-tête ! Un exemple : la basilique vaticane de Saint-Pierre n'est pas orientée géographiquement. L'abside est à l'ouest, parce qu'elle est construite au-dessus du tombeau de saint Pierre. Cet emplacement a primé sur l'orientation symbolique. À l'autel, l'officiant se trouvait tourné vers l'est, face au peuple, qui nécessairement devait l'être aussi. Aussi étonnant que cela puisse sembler : lors du canon, dans les basiliques romaines non orientées, les fidèles, tournés vers l'est, devaient probablement tourner le dos à l'officiant ! Même cas à Saint-Paul-Hors-les-Murs. En fait, il

semble bien que ce soit la construction de l'abside à l'est, un peu partout, du 8^e au 12^e siècle, qui ait importé la célébration *ad orientem*. Mais aucun pape, ni aucun concile n'ont imposé quoique ce soit, pas plus que Vatican II aurait imposé la célébration face au peuple.

C'est pourquoi je me range complètement derrière l'avis de Benoît XVI qui, comme de nombreux prêtres et fidèles, a été témoin d'abus liturgiques scandaleux, pour revenir à la célébration séculaire *ad orientem*. Cette orientation a le mérite de placer le sacrifice la croix comme sens premier au centre de la messe, sans pour autant supprimer le banquet fraternel. Au contraire, revenir à l'orientation traditionnelle montrerait clairement que le banquet découle du sacrifice. Être tous tournés vers le Crucifié manifesterait bien que nous recevions l'interprétation que fait l'Évangéliste saint Jean du coup de lance : l'eau et le sang qui coulent du côté ouvert du Sauveur, symbolisant le Baptême et l'Eucharistie, fondent la communauté fraternelle de l'Église et lui permet de célébrer par un banquet son unité avec lui. Je pense qu'aujourd'hui, beaucoup de prêtres et de laïcs sont prêts à entendre cela.

La participation des fidèles aux saints mystères

L'article 49 annonce plusieurs décrets en vue d'une meilleure participation des fidèles à la messe. L'article 50 dit clairement que l'ordinaire de la messe sera révisé et il fixe quelques buts et moyens. On procédera « de telle sorte que se manifestent plus clairement le rôle propre, ainsi que la connexion mutuelle de chacune de ses parties, et que soit facilitée la participation pieuse et active des fidèles. » Il semble néanmoins que la partie dite « active » a pris le pas sur la participation pieuse, après avoir garanti « le maintien de la substance des rites », en appliquant l'indication « on les simplifiera, on omettra ce qui, au cours des âges, a été redoublé ou a été ajouté sans grande utilité. » Mais il y a eu des erreurs dans ce qu'on estimait être des redoublements. La prière secrète du prêtre avant la communion a été scindée en deux, pour en choisir une seule, à tort. On se demande donc ce qui est à considérer comme « la substance des rites » pour rétablir « selon l'ancienne norme des saints Pères, certaines choses qui ont disparu sous les atteintes du temps, dans la mesure où cela apparaîtra opportun ou nécessaire. »

Le missel de 1966, paru sous l'autorité du cardinal Lercaro, me semble avoir bien répondu à ces préoccupations concernant l'ordinaire de la messe. Il avait incontestablement le mérite de maintenir un équilibre entre latin et le français. Le missel 1969, surtout à cause sa mauvaise traduction française du texte de Paul VI, a beaucoup désorienté ! Et pourtant, il comportait des rajouts utiles dont on est allé jusqu'à omettre ou falsifier la traduction.

Je prends cet exemple du début de la messe de Paul VI. En 1969, on se garda bien de traduire : « *Fratres, agnoscamus peccata nostra, ut apti simus ad sacra mysteria celebranda.* » Nous lisons dans le nouveau missel de 1969 « Mes frères, préparons-nous à la célébration de l'Eucharistie, en reconnaissant que nous sommes pécheurs. » En réduisant la célébration au singulier, référant à la seule « eucharistie » (action de grâce), on a oublié les trois autres finalités de la messe, implicitement compris dans l'expression « *sacra mysteria* » (les saints mystères, au pluriel), préconisées pas le concile de Trente sous peine d'anathème : l'expiation, la supplication et l'adoration.

Aux sources abondantes des Saintes Écritures

L'article 51 annonce très justement : « on ouvrira plus largement les trésors de la Bible ». Effectivement le lectionnaire ne donnera plus chaque dimanche les mêmes textes qui lui étaient liés, tout comme pour la semaine. Ainsi arrivera-t-on à un lectionnaire comportant trois années, A, B et C, et à proposer ainsi une plus grande quantité de textes bibliques à méditer et à commenter ! Mais cela demande beaucoup plus de travail aux prêtres, à commencer par différentes institutions qui les préparent à l'exercice du ministère. C'est dans le domaine d'exégèse biblique qu'il faudra faire des efforts. Pour montrer la difficulté de l'entreprise, il faut savoir que ce qui a été donné en 1969 présentait déjà des difficultés dans

le découpage de ce que l'on appelle des péricopes (passages de la Bible découpés pour l'usage liturgique).

Ces fautes, quand elles concernent le début ou la fin du passage, relèvent souvent d'une déficience en connaissances exégétiques. Mais quand il s'agit de versets situés au milieu du récit, cela est dû à l'idéologie. Tout ce que j'ai pu obtenir à la réédition des lectionnaires, c'est l'indication des coupures. Ainsi le prêtre qui prépare son homélie est averti et peut toujours avoir la curiosité de voir dans une Bible ce qu'on a voulu ôter de la lecture et de se demander pourquoi. Cela est souvent très intéressant, pour les versets omis surtout ! Mais le Concile n'y a aucune responsabilité, ni pour les versions tronquées, ni pour les questions de traduction. Ce sont des commissions nationales qui sont en cause : les présidents étaient-ils distraits ?

Une parole actualisée

L'article 52 est très important, car il oblige à fonder son homélie sur les ou le texte sacré du jour : « L'homélie par laquelle, en suivant le développement de l'année liturgique, on explique à partir du texte sacré les mystères de la foi et les normes de la vie chrétienne est fortement recommandée comme faisant partie de la liturgie elle-même. » Je rappelle que l'ancienne messe ne contenait pas cette recommandation. Je remarque avec joie que les groupes ou instituts qui pratiquent le rite romain en forme extraordinaire prêchent sur le texte du jour et ont heureusement reçu cette exhortation de Vatican II.

Une remarque personnelle, maintenant, concernant les trois lectures dominicales : Je crois qu'une seule doit servir de base à l'homélie, ce qui n'empêche pas d'avoir recours à un passage des deux autres pour appuyer un raisonnement. Je crois qu'il serait bon aussi de prêcher quelquefois sur l'Ancien Testament que le peuple catholique, dans sa grande majorité, ignore, et je n'exclus pas la deuxième lecture, surtout quand celle-ci permet d'expliquer une doctrine.

Je pense à certains passages de l'épître de saint Paul aux Romains, quand il est question du péché originel et du baptême. Il y a l'occasion de faire une prédication catéchétique qui serait très utile en ces temps d'analphabétisme chrétien.

Enfin, toujours en songeant à notre situation d'inculture, je me demande si à certaines messes (indiquées à l'avance) l'homélie ne pourrait pas durer 15 ou 20 minutes, les autres s'en tenant aux 10 minutes habituelles. Cela dit, j'ai entendu quelques prédicateurs dire en 5 à 6 minutes l'essentiel, et d'autres, dans le même temps, laisser les auditeurs ! Dans tous les cas, une homélie demande une longue préparation, incluant exégèse, prière, méditation... Ce n'est pas la veille de la prononcer qu'il faut y penser ! Beaucoup de fidèles sont très critiques vis-à-vis des homélies des prêtres, parce que ces derniers ne prennent pas la peine d'actualiser la Parole de Dieu. L'exercice est dangereux, certes, mais c'est comme toutes les autres dimensions d'un ministère qui consiste à exhorter et à dénoncer les manipulations diaboliques, dont notre époque ne manque pas !

Nos paroles devraient être plus engagées et actualisées pour susciter l'action. Cela peut amener des discussions dans la communauté, voire avec les autorités. Mais cela aura le mérite de susciter des réflexions et il suffit de lire la Bible pour voir que la Parole de Dieu n'a pas toujours fait l'unanimité. Les prédicateurs devraient plutôt se méfier des homélies qui ne suscitent jamais de réactions !

Histoire du culte eucharistique et de la participation des fidèles

L'article 54 revient sur le latin d'une manière bien intéressante et qui a été complètement oubliée dans les années 1970-1980. D'abord il est question de « donner la place qui convient à la langue du pays », ce qui prouve, au passage que le latin en avait conservé une : la première. Ensuite vient cette demande ignorée complètement en France, et sans

doute ailleurs : « On veillera cependant à ce que les fidèles puissent dire ou chanter ensemble, en langue latine, aussi les parties de l'ordinaire de la messe qui leur reviennent. » Cette exigence est importante car elle constitue un des signes de la catholicité de l'Église, en ce sens que des gens ne parlant pas la même langue sont unis par latin, langue liturgique qu'on peut utiliser pour des rassemblements internationaux.

L'article 55 affirme : « On recommande fortement cette participation plus parfaite à la messe qui consiste en ce que des fidèles, après la communion du prêtre, reçoivent le Corps du Seigneur, avec des pains consacrés à ce même sacrifice. » La communion fréquente est donc recommandée et il importe de dire quelques mots de cette question. En effet, si dans les tous premiers siècles les chrétiens communiaient à toutes les messes, les choses vont changer à partir du 12^e siècle avec l'adoration du Saint-Sacrement. Cette pratique va sacraliser tellement l'hostie présentée à l'adoration, avec force décorations, nombreux cierges, qu'on aura peur de la toucher. En 1264, le pape Urbain IV institue la fête Corpus Christi, l'ostensoir apparaît avec des processions. En 1215, le quatrième Concile de Latran avait imposé la communion au moins une fois par an, à Pâques. À part cela, on communiera rarement, tout en assistant à la messe.

Au 16^e siècle, l'adoration s'accroît, avec un decorum baroque de plus en plus riche pour souligner la présence réelle, contestée par certains réformateurs protestants, surtout Zwingli à Zurich. Le concile de Trente (1545-1563) aura beau affirmer que « la très sainte Eucharistie a, certes, ceci de commun avec les autres sacrements, qu'elle est « le symbole d'une réalité sainte et la forme visible d'une grâce invisible ». Mais ce que l'on trouve en elle d'excellent et de particulier est que les autres sacrements ont la vertu de sanctifier lorsque quelqu'un y a recours, alors que dans l'Eucharistie se trouve l'auteur même de la sainteté avant qu'on ne la reçoive. » (Denz 1639) Cet article sur l'excellence de la très sainte Eucharistie par rapport aux autres sacrements n'augmentera pas la participation à la communion.

Le 17^e siècle verra les choses s'aggraver avec la querelle janséniste. Il faut attendre saint Pie X et son motu proprio du 16 juillet 1905, *Sacra Tridentina synodus*. Le pape n'entend pas innover mais se baser sur le concile de Trente qui avait développé cette question de l'Eucharistie. Il fait référence à la session XIII du 11 octobre 1551 et à son décret sur le très Saint-Sacrement de l'Eucharistie, et je crois utile de citer le chapitre II, « Raison de l'institution de ce très saint sacrement », qui précède immédiatement la citation que j'ai faite plus haut.

« Notre Sauveur a voulu se sacrement comme aliment, spirituel des âmes qui nourrit et fortifie ceux qui vivent de sa vie, lui qui a dit « qui me mange vivra lui-même par moi », et comme antidote nous libérant des fautes quotidiennes et nous préservant des péchés mortels. Il a voulu en outre que ce soit le gage de notre gloire à venir et de notre félicité éternelle, en même temps qu'un symbole de cet unique corps dont il est lui-même la tête et auquel il a voulu que nous, en tant que ses membres, nous soyons attachés par les liens les plus étroits de la foi, de l'espérance et de la charité, en sorte que nous disions tous la même chose et qu'il n'y ait pas de divisions parmi nous. »

Et ce texte de Trente sera même appuyé par le canon 5 concernant ce passage : « Si quelqu'un dit ou bien que le fruit principal de l'Eucharistie est la rémission des péchés ou bien qu'elle ne produit pas d'autres effets : qu'il soit anathème ! »

Et le concile Vatican II, dans le même esprit que saint Pie X, va encore se référer à Trente pour son autorisation de communier sous les deux espèces, en certains cas seulement.

« La communion sous les deux espèces, étant maintenus les principes dogmatiques, établis par le Concile de Trente, peut être autorisée au jugement des évêques, dans les cas que le Siège apostolique précisera, soit aux clercs et aux religieux, soit aux laïcs, par exemple aux

nouveaux ordonnés dans la messe de leur ordination, aux profès dans la messe de leur profession religieuse, aux néophytes dans la messe qui suit le baptême. » (Article 55)

En évoquant le concile de Trente, Vatican II fait allusion à sa XXle session, du 16 juillet 1562, exposition de la doctrine sur la communion sous les deux espèces. Après avoir expliqué que l'Église avait le pouvoir de changer la manière de distribuer les sacrements, le Concile explique au chapitre III : « Il déclare en outre que, bien que notre Rédempteur, comme il a été dit plus haut lors de la dernière Cène, ait institué et donné aux apôtres ce sacrement sous les deux espèces, il faut pourtant reconnaître que même sous l'une des deux espèces seulement on reçoit le Christ totalement et entièrement ainsi que le sacrement en toute vérité, et qu'en conséquence, en ce qui concerne le fruit du sacrement, ceux qui reçoivent une seule espèce ne sont privés d'aucune grâce nécessaire au salut. »

Et ceci est appuyé par trois canons lançant l'anathème sur les contradicteurs. Par exemple, le canon 1 affirme : « Si quelqu'un dit qu'en raison d'un commandement de Dieu ou par nécessité pour le salut, tous et chacun des chrétiens doivent recevoir les deux espèces du très Saint-Sacrement de l'Eucharistie : qu'il soit anathème ! » Vatican II ne veut absolument pas contredire le concile de Trente. Il use du droit qu'à l'Église de modifier la manière dont sont distribués les sacrements. Trente l'avait déjà rappelé. Et en 2004, Rome publiera *Redemptoris sacramentum* pour corriger certains abus liés à la communion sous les deux espèces, comme l'intinction pratiquée par les fidèles eux-mêmes. Cette pratique est classée dans les « *graviora delicta* », les abus les plus graves. L'intinction doit être pratiquée par le prêtre qui alors dépose l'hostie imbibée du précieux sang sur la langue du communiant (mais encore faut-il que l'hostie soit appropriée et puisse absorber le liquide, ne pas y veiller risque de conduire au sacrilège...)

L'article 56 insiste sur l'unité des deux parties de la messe. Depuis la publication de ce texte jusqu'à maintenant, cette déclaration est particulièrement opportune, car la célébration eucharistique contient une dimension évangélisatrice incontestable. On devrait y réfléchir pour les obsèques et les mariages (sauf si pour ces derniers, il y a eu une dispense pour disparité de culte). On voit bien que le Concile n'est pas responsable de la rareté des messes pour les obsèques et les mariages, puisqu'il insiste sur l'unité des deux parties de la messe ! Pourquoi, à des moments importants de la vie, cette unité deviendrait secondaire et au choix ? Ceci est particulièrement important pour des obsèques, parce que là nous touchons à l'identité catholique : la messe pour les défunts est ce qui illustre le mieux toute l'étendue de la promesse de Jésus à Pierre, concernant le pouvoir de l'Église sur les portes de l'Hadès (le séjour des morts).

Certes, l'application des grâces de la messe ne se fait que par suffrages (la prière de l'Église), mais ceux-ci s'expriment au travers du sacrifice de la messe. Ce qui n'empêche pas certains de dire que c'est la même chose sans messe, idée inexistante dans le Concile. Mais il me semble qu'ils sortent là du catholicisme, surtout si avant de prendre leur décision, ils se sont enquis du nombre de communicants possibles, de la foi du mort etc. Que font-ils du purgatoire ? Un certain nombre de mes confrères n'y croient plus ! Et pourtant, la question des fins dernières est une partie importante de la doctrine catholique, en particulier en vue de l'évangélisation.

La messe concélébrée

En rappelant l'unité du sacerdoce, l'article 57 étend le cas de la concélébration : conformément à la Tradition, tant orientale qu'occidentale, elle se tiendra ordinairement le Jeudi saint, tant à la messe chrismale qu'à la messe du soir, aux messes célébrées dans les conciles, les assemblées épiscopales et les synodes, et la messe de bénédiction d'un abbé. Mais il est laissé à l'évêque du lieu la possibilité d'en permettre d'autres. La permission n'est pas une obligation pour le prêtre, sauf le Jeudi saint. Enfin, l'article 58 ajoute : « On composera un nouveau rite de la concélébration qui devra être inséré dans le pontifical et le missel romain. »

(Voir suite page 26)



CLOCHER NOTRE-DAME de l'ASSOMPTION - ROUX

Horaire des messes :

- *les 1^{er} et 3^e dimanches* : célébration à 11h en l'église du Centre.
- *Le 2^{ème} samedi* : célébration à 17h30 à Hubes

NB : A l'église du Centre : ADAL lorsqu'il n'y a pas de messe.
(ADAL = Assemblées Dominicales Animées par des Laïcs)

Secrétariat paroissial :

Plus de secrétariat à Roux.

Pour les baptêmes, les mariages et les funérailles

Téléphoner au Secrétariat de l'Unité Pastorale - 0472 / 97 87 68,
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
+ Jeudi de 13h à 16h

Maison de quartier – La Rochelle :

Rue Abbaye de Liessies, 2 à Roux - Tél et Fax : 071/ 45 15 22

NOUVELLES FAMILIALES

Sont entrés dans la famille chrétienne par le baptême :

A Hubes, le 11 juillet :

- Leandro VANDE MOORTELE, fils de Kevin et de Lorena LI PIRA, Chaussée de Gilly, 96 à Jumet.
- Olivia DEBLAER, fille de Benjamin et de Ludivine BODSON, rue V. Hachez, 42 à Marchienne.

Sont retournés auprès du Père :

- Danielle DELSART, épouse de Jean-Pol RIET, rue Vanderick, 50 à Fontaine-l'Évêque. Elle était âgée de 83 ans.
- Esther DE CLERCQ, veuve de René BULTYNCK, Heureux Séjour, rue de la Ferme, 4 à Courcelles. Elle était âgée de 88 ans.
- Monique VERCAMMEN, veuve de Serge DURIEUX, Rue Major Housiau, 50. Elle était âgée de 69 ans.
- Berardino D'ACHILLE, époux d'Hasnia SABEUR, rue Major Housiau, 37. Il était âgé de 80 ans.
- Alicia MAMPAYE, Résidence Frère Hugo à Walcourt. Elle était âgée de 94 ans.
- Anne-Marie VERBOIS, rue du Chiffon Rouge, 2. Elle était âgée de 86 ans.
- Mariette BOHY, épouse de Ferdinand CAPOUET, rue Aubry, 4 à Les Bons Villers. Elle était âgée de 98 ans.



ROUX - LA BASSEE

Horaire des messes :

- *les 2^e et 4^e dimanches* : célébration à 9h30 à la chapelle de la Bassée

NB : A la chapelle de la Bassée : ADAL lorsqu'il n'y a pas de messe.
(ADAL = Assemblées Dominicales Animées par des Laïcs)

Activités :

Vie Féminine : à la salle du Foyer tous les lundis **de 14h à 16h** (sauf vacances scolaires)

Saint Michel fêté le 29 septembre *(Suite du n°7 - Juillet-Août 2026)*

TROISIEME JOUR – en l'honneur des Trônes

Grand défenseur du peuple chrétien, Saint Michel Archange, pour remplir dignement la mission qui vous a été confiée de défendre l'Eglise, terrassez l'hérésie, exterminatez les schismes et confondez l'incrédulité. Multipliez vos victoires sur les monstres infernaux qui veulent détruire notre foi. Que l'église de Jésus-Christ accueille de nouveaux fidèles et s'aggrave des royaumes entiers afin qu'elle puisse peupler le Ciel d'âmes élues, pour la plus grande gloire du divin Rédempteur, à qui vous-mêmes devez vos triomphes, vos mérites et votre éternelle félicité.

Ainsi soit-il.

QUATRIEME JOUR – en l'honneur des Dominations

Ô vous, qui êtes le prince et le Porte-étendard des bons Anges, assistez-moi toujours dans votre bonté et sauvez-moi toujours dans votre bonté. Des légions de l'ange des ténèbres préservez-moi, afin que, sous votre conduite, je partage la lumière des bons Anges. Devant le trône du Juge Suprême, soyez mon défenseur, plaidez ma cause et conjurez la colère du Juste Vengeur. Que par vous, à mes travaux, à mon repos, à mes jours et à mes nuits soit donnée la prospérité ; que ma pensée soit toujours prête pour les œuvres de Dieu.

Ainsi soit-il.

CINQUIEME JOUR – En l'honneur des Puissances

Saint Michel Archange, vous que la sainte Eglise vénère comme son gardien et son protecteur, à vous le Seigneur a confié la mission d'introduire dans la céleste félicité les âmes rachetées. Priez donc le Dieu de paix d'écraser Satan sous nos pieds afin qu'il ne puisse plus retenir les hommes dans ses chaînes et nuire à l'Eglise. Présentez au Très-Haut nos prières, afin que, sans tarder, le Seigneur nous fasse miséricorde. Vous-même, saisissez le dragon, l'antique serpent, qui est le diable et Satan, et jetez-le enchaîné dans l'abîme, pour qu'il ne séduise plus les nations.

Ainsi soit-il.

SIXIEME JOUR – En l'honneur des Vertus

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat afin que nous ne périssions pas au jour du redoutable jugement. Prince très glorieux, souvenez-vous de nous, et priez le fils de Dieu pour nous, partout et toujours. Quand vous combattiez le dragon, on entendit dans le ciel la voix de ceux qui disaient ; « Salut, honneur et gloire au Dieu Tout Puissant ! ». La mer se souleva, la terre trembla, quand vous descendîtes du Ciel, venez au secours du peuple de Dieu.

Ainsi soit-il.

SEPTIEME JOUR – En l'honneur des Principautés

Ô Saint Michel, prince trois fois saint de la Milice sacrée, chargé par Dieu d'organiser et de conduire les phalanges angéliques, très digne de tout culte, de toute louange et de tout éloge ; éclairez mes sens intérieurs, fortifiez mon pauvre cœur agité par les tempêtes de cette vie, élevez vers les hauteurs de la céleste sagesse mon esprit, incliné vers les choses de la terre ; affermis mes pas chancelants et ne permettez pas que j'abandonne le sentier qui conduit aux Cieux ; guérissez les plaies de mon âme ; faite disparaître la trace de toutes les souffrances qu'engendrent en moi mes misères et mes malheurs.

Ainsi soit-il

HUITIEME JOUR – En l'honneur des Archanges

Archange Saint Michel, qui avez pour mission de recueillir nos prières, de diriger nos combats et de peser nos âmes, je rends hommage à votre beauté, - si semblable à celle de

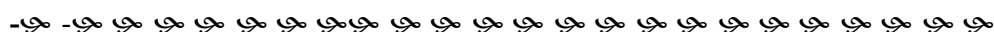
Dieu, qu'après son Verbe éternel aucun Esprit céleste ne vous est comparable, - à votre pouvoir sans limites en faveur de ceux qui vous sont dévots ; à votre volonté, harmonieusement unie à celle du Cœur Sacré de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie, pour le bien de l'homme. Défendez-moi contre les ennemis de mon âme et de mon corps. Rendez-moi sensible le réconfort de votre assistance invisible et les effets de votre vigilante tendresse.

Ainsi soit-il

NEUVIEME JOUR – En l'honneur des Anges

Glorieux Archange Saint Michel, grand zéléateur de la gloire de Dieu et protecteur de l'église universelle, vous à qui le Tout-Puissant a confié la mission de recevoir les âmes à la sortie du corps pour les présenter au très juste Juge ; daignez me secourir dans mon dernier combat. Accompagné de mon bon Ange gardien, venez à mon aide, et chassez loin de moi tous les esprits infernaux. Ne permettez pas qu'ils m'épouvantent alors. Fortifiez-moi dans la Foi, l'Espérance et la Charité, afin que mon âme portée par vous à son juge, soit introduite aussitôt au lieu du repos, pour y régner éternellement avec son Rédempteur, dans la société des Esprits bienheureux.

Ainsi soit-il



(Suite de la page 23)

Ceci appelle à l'évidence des commentaires car cela a divisé les catholiques pour des raisons qu'il faut comprendre avant de condamner. D'abord il faut distinguer deux situations : l'évêque est-il présent ou non ? Si l'évêque est présent, cela ne devrait poser aucun problème théologique, même si la forme liturgique en pose. D'ailleurs le Concile l'a bien senti, puisqu'il demande un nouveau rite de concélébration. Et je pose la question, parce que je ne suis pas spécialiste de l'histoire la liturgie : n'en existe-t-il pas un ancien ? Malgré les réponses diverses et variées que j'ai reçues, je suis persuadé que oui, tout simplement parce que la concélébration de l'évêque avec le nouvel ordonné est ancienne. Elle date du 3e siècle vraisemblablement, mais elle disparaît au Moyen Âge, sauf aux ordinations.

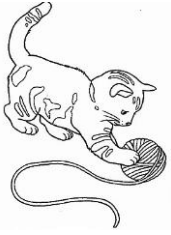
Le sens principal est que le nouvel ordonné participe au sacerdoce du Christ que l'évêque possède en plénitude. Les autres prêtres présents célébraient aussi. Il serait intéressant de connaître toutes les raisons qui ont fait cesser cette pratique jusqu'à Vatican II. Je remarque aussi que la nouvelle liturgie annoncée pour la concélébration n'a toujours pas vu le jour. Je me dis que c'est certainement un bien, compte tenu du manque de compétences des « spécialistes » en liturgie qui ont sévi immédiatement après Vatican II et des traducteurs qui les ont « accompagnés ». Mais qu'il serait urgent de se mettre d'accord sur un rite de concélébration en présence de l'évêque, et d'un autre quand l'évêque est absent. Le flou actuel n'est pas bon !

Laisser concélébrer des prêtres présents dans l'assemblée avec des laïcs n'a pas de sens. Ils devraient entourer l'autel pour la deuxième partie de la messe. Et s'ils sont trop nombreux, il faut qu'une partie ne concélébre pas. La multiplication des réceptacles à précieux-sang et à hostie pour la communion des prêtres est peut-être très pratique pour faciliter une concélébration rapide, mais peut porter atteinte au caractère sacré de ce haut moment de la liturgie. Il sera aussi nécessaire d'indiquer très précisément ce que doivent faire et dire à voix basse ou haute les concélébrants, surtout en l'absence d'évêque.

Enfin, et je pense aux lieux de vacances qui voient leur population augmenter significativement pour deux ou trois mois, je me demande si l'on ne devrait pas empêcher que deux à trois prêtres se retrouvent à concélébrer dans un seul sanctuaire, alors qu'une bonne quarantaine d'églises du secteur restent fermées ! Les prêtres en vacances sont, à mon avis, moralement tenus d'indiquer leur présence aux responsables ecclésiastiques locaux et leurs disponibilités, s'ils sont en bonne santé !

Père Michel Viot, maîtrise en théologie

MOMENT DE DÉTENTE



Solution des jeux du mois dernier:

8	3	2	9	4	6	5	1	7
7	4	5	1	2	8	9	3	6
1	9	6	5	7	3	8	2	4
3	7	8	6	9	2	1	4	5
4	2	9	8	1	5	6	7	3
5	6	1	7	3	4	2	9	8
6	1	3	2	8	7	4	5	9
2	5	7	4	6	9	3	8	1
9	8	4	3	5	1	7	6	2

2	1	3	4	7	9	6	8	5
8	5	9	1	6	2	7	3	4
4	7	6	5	3	8	2	1	9
7	4	2	9	1	3	5	6	8
3	6	8	2	5	4	1	9	7
5	9	1	6	8	7	3	4	2
1	8	7	3	4	5	9	2	6
9	3	4	7	2	6	8	5	1
6	2	5	8	9	1	4	7	3

Anagramme

Reportez dans la grille de droite des prénoms formés à partir des anagrammes de la grille de gauche et parvenez à former le nom d'un neuvième prénom dans la colonne grisée.

B	A	C	T	E	R	I	E	▶								
		O	R	A	C	L	E	▶								
S	A	L	I	S	S	A	N	T	▶							
		N	A	T	U	R	E	L	▶							
		S	O	L	A	I	R	E	▶							
		V	O	I	L	I	E	R	▶							
		M	I	N	A	R	E	T	▶							
			L	E	V	I	E	R	▶							

Vous trouverez la solution de ce jeu dans le prochain numéro de Spites



Prière pour la journée du migrant et du réfugié

Seigneur d'amour et de tendresse
nous te confions aujourd'hui tous les enfants
et les jeunes migrants
qui vivent loin de leur famille et de leur pays.

Tu connais leur voyage difficile,
leurs nuits d'angoisse, leurs blessures invisibles
et leur besoin d'être aimés et protégés.

Veille particulièrement sur les mineurs non accompagnés,
sur ceux qui marchent seuls, ceux qui ont peur,
ceux qui cherchent simplement un endroit sûr
pour vivre et grandir.

Donne-leur des personnes bienveillantes sur leur route,
des mains pour les relever, des regards qui ne jugent pas,
et des cœurs capables de les accueillir
avec respect et douceur.

Apprends-nous à reconnaître en chaque enfant migrant,
un trésor précieux, une vie à protéger,
un frère ou une sœur à aimer,
apprends-nous à Te regarder.

Que nos communautés deviennent des maisons ouvertes,
où les plus fragiles trouvent écoute, sécurité et espérance.

Seigneur inonde nos cœurs de ton amour
pour qu'à notre tour, nous puissions aimer.

Amen

27 septembre 2026 : Journée mondiale du migrant et du réfugié (JMMR)

*« Quiconque accueille un seul de ces petits en mon nom, c'est
moi qu'il accueille » (Mt 18,5)*